
Rentabilité bancaire : l'expérience américaine

Philippe SZYMCZAK* *Economiste - Direction de la
prévision - Ministère de l'économie,
des finances et de la privatisation*

Depuis le début de la décennie 80, les banques commerciales américaines subissent une nette détérioration de leur rentabilité et une aggravation de leur mortalité sans précédent depuis 1934. Or, ces institutions financières constituent aujourd'hui encore un maillon essentiel du système de paiement et de financement de l'économie américaine. De ce fait, une aggravation des processus à l'œuvre depuis le début des années quatre-vingt pourrait avoir des conséquences macro-économiques et financières dommageables tant sur le plan domestique qu'au niveau international, étant donné l'intégration croissante des systèmes financiers nationaux. Il importe donc de prendre l'exacte mesure de la gravité de la situation actuelle des banques commerciales américaines.

Une telle analyse s'avère d'autant plus indispensable que l'expérience américaine constitue une référence incontournable à l'heure où l'on s'interroge sur les implications de la déréglementation et des innovations financières sur les systèmes bancaires.

MARGES, COÛTS ET RENTABILITÉ D'UN SYSTÈME BANCAIRE HÉTÉROGÈNE

Afin de procéder à l'analyse des modalités et des facteurs explicatifs de l'érosion de la rentabilité des banques commerciales américaines, les symptômes de fragilité de ces institutions financières ainsi que les conditions de formation de leurs résultats au cours des quinze dernières années seront étudiés en une première partie. On s'attachera par la suite à déterminer si la détérioration de la rentabilité est de nature réversible ou au contraire irréversible. A cette fin, une typologie duale des variables économiques fondamentales sera retenue, distinguant d'une part les évolutions conjoncturelles, réputées réversibles à relativement court terme et d'autre part, les phénomènes structurels dont la dynamique s'inscrit dans une temporalité plus longue et dont les effets ont, en principe, une plus grande permanence. On analysera ainsi en une seconde partie les implications qu'a eues la succession de chocs conjoncturels macro-économiques mais également sectoriels et régionaux, sur la rentabilité bancaire. La troisième partie consistera quant à elle en une réflexion sur l'impact

* - Les opinions exprimées dans cet article sont celles de l'auteur et n'engagent pas le ministère de l'économie, des finances et de la privatisation.

L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE

possible des mutations du système financier sur la rentabilité des banques commerciales, le problème étant ici de savoir si la dégradation des profits bancaires procède également de phénomènes tels que la détérioration de la compétitivité de la finance intermédiée par rapport à la finance directe ou l'intensification et l'évolution de la nature de la concurrence sur les marchés des services financiers.

Après avoir présenté en une première étape les principaux symptômes de la détérioration récente de la situation des banques commerciales américaines, on procèdera en second lieu à l'analyse des comptes de résultats globaux et catégoriels afin de repérer d'éventuelles ruptures dans la formation du résultat bancaire.

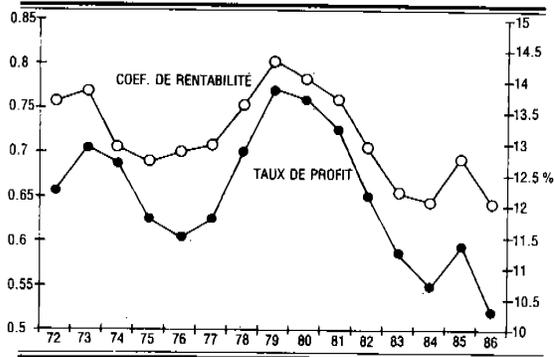
DÉGRADATION DE LA RENTABILITÉ ET AGGRAVATION DE LA MORTALITÉ BANCAIRE

La rentabilité de l'ensemble des banques commerciales américaines a connu au cours des dernières années une détérioration qui, de par son ampleur, est sans précédent depuis les crises qui ont ébranlé le système bancaire de 1930 à 1933. Les deux indicateurs traditionnels de rentabilité bancaire — à savoir le coefficient de rendement (rapport des bénéfices nets au total de bilan) et le taux de profit (rapport des bénéfices nets aux fonds propres) —, se sont en effet dégradés continuellement de 1980 à 1984, et ont connu une faible amélioration en 1985. Mais ils se sont à nouveau nettement détériorés en 1986 pour atteindre leurs niveaux les plus faibles depuis 1970. Ainsi, le coefficient de rentabilité a subi une diminution de 21 %, passant de 0,81 % en 1979 à 0,64 % en 1986, le taux de profit se détériorant quant à lui de 26 %, passant de 13,9 % à 10,2 % au cours de la même période (voir graphique page 69).

L'effondrement de la rentabilité bancaire à laquelle on peut s'attendre pour 1987 ne fera ainsi qu'accroître — dans des proportions considérables il est vrai — le processus d'érosion à l'œuvre depuis le début de la décennie. Du fait des provisions pour risques pays massives constituées par les grandes banques au second trimestre 1987 (17,5 milliards US\$), les résultats annuels devraient en effet

69

RENTABILITÉ DU SYSTÈME BANCAIRE



L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE

chuter de plus de 65 % par rapport à l'année précédente, passant de 17,9 milliards de US\$ en 1986 à 5 ou 6 milliards seulement en 1987, cette année devant être à cet égard la plus médiocre depuis 1934.

La détérioration enregistrée de 1980 à 1986 tient en partie à l'augmentation considérable du nombre de banques réalisant des pertes d'exploitation, leur proportion passant de 3,7 % de l'ensemble des banques assurées au FDIC en 1980 à 20 % en 1986. Il n'est dès lors pas surprenant de constater que le nombre de banques dont la viabilité financière est jugée compromise par les autorités de tutelle n'a cessé de progresser, passant de 205 au début de l'année 1982 à 1457 en fin 1986, soit 10,2 % de l'ensemble des banques assurées au FDIC.

Cette dégradation de la rentabilité et de la solvabilité bancaire s'est traduite depuis 1982 par une augmentation sans précédent au cours de la période d'après-guerre du nombre de faillites, l'année 1986 enregistrant à cet égard un record, 145 banques ayant dû fermer leurs guichets alors que de 1945 à 1981 le nombre moyen de faillites n'était que de 6,3 par an.

Ici aussi, 1987 ne fait qu'accentuer le processus en cours, les onze premiers mois de l'année ayant vu la faillite de 173 banques. Au total, de janvier 1982 à novembre 1987, donc en un peu moins de six ans, 607 banques ont fait faillite, soit un nombre plus important qu'au cours des cinq décennies antérieures, les autorités de tutelle n'ayant fermé que 578 établissements de 1934 à 1981.

Vulnérabilité des petites banques

Bien entendu, de telles tendances sont inquiétantes dans la mesure où elles soulignent la présence d'éléments de vulnérabilité au sein du système bancaire américain. Mais du fait du dispositif de réglementation bancaire en vigueur et des structures mêmes de l'économie américaine, ce système d'intermédiation est extrêmement hétérogène et les évolutions globales de rentabilité peuvent recouvrir des situations individuelles, catégorielles et régionales très contrastées.

Et de fait, la diminution du taux de profit moyen s'est accompagnée d'une accentuation considérable de la dispersion des performances individuelles, l'écart-type des coefficients de rentabilité ayant plus que doublé entre 1980 et 1986. En outre, que l'on recoure à une classification des établissements par taille, par spécialisation ou par localisation géographique, les performances catégorielles ont nettement divergé depuis 1980.

Ainsi une ventilation des établissements selon la taille de leur bilan fait apparaître une extrême disparité de performances, tant en niveau qu'en évolution. Les petites banques, c'est-à-dire les 11 000 établissements dont le total de bilan est inférieur à 100 millions de US\$ et qui représentent 14 % seulement du total de bilan de l'ensemble du système bancaire, ont fait preuve d'une vulnérabilité particulière et constituent la catégorie dont la rentabilité s'est le plus détériorée. Cette dégradation a même atteint 93 % pour les plus petites (voir tableau page 71), 30 % de ces établissements ayant réalisé des pertes en 1986. Les banques de taille moyenne (i.e. les 2 400 banques dont le total de bilan est compris entre 100 millions et 1 milliard de US\$ et qui représentent 19 % de l'ensemble de l'activité bancaire) ont subi une érosion de rentabilité de 29 % de 1980 à 1986. Dans la catégorie des grandes banques enfin, une divergence très nette est apparue entre les institutions les plus importantes (i.e. les 9 Money center banks — MCB — qui représentent à elles seules 23 % de l'activité bancaire) et les autres grandes banques (121 banques, 43 % de l'activité), les premières ayant subi une diminution de leur taux de profit de 32 % alors que les secondes parvenaient à améliorer leur coefficient de rentabilité de 3 % et à limiter l'érosion de leur taux de profit à 7 %.

L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE

Ces évolutions relatives ont conduit à une nette déformation de la hiérarchie de rentabilité catégorielle dans le mesure où, si à la fin des années 1970 les petites banques constituaient la catégorie la plus rentable (1,2 %) et les grands établissements le groupe le moins profitable en termes de coefficient de rentabilité (0,56 % pour les MCB et 0,72 % pour les autres grandes banques), en 1986 par contre, la catégorie des plus petites banques s'est avérée nettement moins rentable que l'ensemble des autres sous-populations de banques commerciales (0,09 % pour les banques dont le total de bilan est inférieur à 25 millions de US\$ et 0,61 % pour les autres petits établissements), les MCB continuant quant à elles à dégager un coefficient de rentabilité (0,46 %) plus faible que les autres grandes banques (0,75 %).

Divergences Est-Ouest

Du fait de la forte détérioration de leur rentabilité, les petites banques ont subi un taux de mortalité sans précédent, ce qui explique que la taille moyenne de la banque ayant fait faillite était de 53,2 millions de US\$ et la taille médiane de 21,1 millions de US\$ en 1986. Les 145 faillites enregistrées cette année n'ont engagé de ce fait que 0,3 % de l'actif de l'ensemble du système bancaire.

Une ventilation des établissements selon le critère d'implantation géographique met également en évidence d'extrêmes disparités régionales de niveau et d'évolution de la rentabilité et de la mortalité bancaires. Parallèlement à une augmentation de plus de 50 % de la dispersion des performances par Etat, on observe en effet, de 1981 à 1986, une divergence d'évolution de rentabilité très nette entre les banques implantées à l'Est des Etats-Unis et celle localisées à l'Ouest du Mississippi, et ce, quelle que soit leur taille. Alors que la rentabilité des banques de l'Est se maintenait à son niveau initial pour les établissements de taille moyenne et grande et ne subit qu'une faible détérioration pour les plus petits, les banques de l'Ouest subissaient une érosion de leur rentabilité considérable.

71

De ce fait, si à la fin des années soixante-dix la plupart des banques à faible rentabilité étaient localisées en Nouvelle-Angleterre et à New York, donc à l'Est des Etats-Unis, en 1986 la hiérarchie régionale de rentabilité était clairement inversée, les établissements localisés dans les régions de l'Ouest et du Sud-Ouest étant même caractérisés en 1986 par des coefficients de rentabilité et des taux de profits négatifs (- 0,5 % alors que dans les autres régions, le taux de profit se situe entre 10,3 % et 15,9 %). En l'espace de six ans, la hiérarchie régionale de rentabilité bancaire s'est donc inversée. Cela explique la très forte concentration régionale des pertes d'exploitation et des faillites bancaires, plus de 83 % de l'ensemble des faillites

ÉVOLUTION DE LA RENTABILITÉ SELON LE CRITÈRE DE TAILLE ENTRE 1968 ET 1986

	CATÉGORIES DE BANQUES PAR TAILLE DE BILAN						ENSEMBLE DES BANQUES
	Inférieur à 25 millions de US\$	De 25 à 100 millions de US\$	De 100 à 300 millions de US\$	De 300 millions à 1 milliard de US\$	Supérieur à 1 milliard de US\$		
					Hors MCB	MCB	
Coefficient de rentabilité	- 93 %	- 49 %	- 27 %	- 29 %	4 %	- 18 %	- 21 %
Taux de profit	- 93 %	- 51 %	- 28 %	- 30 %	- 7 %	- 32 %	- 26 %

Source : FDIC.

L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE

enregistrées en 1986 ayant eu lieu dans onze Etats du Centre-Ouest et des plaines du Nord.

La troisième dimension de l'hétérogénéité du système bancaire américain consiste en la forte spécialisation des activités de prêts de nombreux établissements. Il apparaît à cet égard que les banques fortement engagées dans les prêts à l'agriculture ainsi qu'aux secteurs de l'énergie et de l'immobilier se sont avérées particulièrement vulnérables au cours des dernières années.

Hiérarchie sectorielle inversée

Depuis 1981, on observe en effet une nette divergence de performances entre les banques fortement engagées dans les prêts à l'agriculture et les autres établissements. Alors que le coefficient de rentabilité des banques non agricoles diminuait de 11 % pour les grands établissements et de 42 % pour les plus petits entre 1980 et 1985, il subissait, pour les banques dites agricoles (i.e. les établissements ayant affecté plus de 25 % de leurs prêts au secteur agricole), une érosion de 87 % pour les grandes banques et de 75 % pour les petites. Etant donné l'ampleur de ces évolutions, la hiérarchie sectorielle de rentabilité s'est inversée. Alors qu'en 1980 les banques agricoles dégageaient un coefficient de rentabilité plus élevé que les autres établissements, depuis 1984 elles se sont avérées nettement sous-performantes, ce qui explique que les banques « agricoles » représentent plus de 40 % de l'ensemble des banques dont la solvabilité est jugée compromise par les autorités de tutelle et que sur 145 faillites enregistrées en 1986, 59 ont été le fait d'établissements fortement engagés dans le financement du secteur agricole.

Mais si la mortalité des banques « agricoles » (situées essentiellement dans le Centre-Ouest et les plaines du Nord des Etats-Unis¹) avait largement contribué à l'aggravation du nombre de faillites en 1984 et 1985, depuis lors, la poursuite de la détérioration de la mortalité bancaire globale résulte d'une brusque accélération des faillites de banques fortement engagées dans le financement des secteurs de l'énergie et de l'immobilier.

QUELLES RUPTURES DANS LA FORMATION DU RÉSULTAT BANCAIRE

Ainsi, étant donné les modalités de la détérioration de la situation bancaire et même si l'aggravation rapide de la mortalité des banques commerciales constitue bien une évolution préoccupante, il convient de ne pas verser dans le catastrophisme dans la mesure où les faillites ont essentiellement impliqué jusqu'à présent des banques de petite taille. C'est d'ailleurs pourquoi les problèmes se sont avérés gérables dans le cadre du dispositif de stabilisation financière hérité des années 1930.

Mais tel est le diagnostic que l'on peut formuler au sujet des évolutions antérieures à 1987. Depuis lors, la détérioration de la situation économique des pays en voie de développement s'est traduite par une nouvelle et forte dégradation de la rentabilité des grandes banques de sorte que les perspectives de rentabilité du système bancaire américain devraient être dominées au cours des mois à venir par l'évolution de la situation des plus grandes institutions financières.

L'analyse de la formation du résultat d'exploitation des banques commerciales à partir des données comptables — restructurées afin de disposer d'indicateurs

1 - 88 % des 3 700 banques « agricoles » sont situées dans 15 États du Midwest et des plaines du Nord qui figurent parmi les régions ayant connu la plus forte érosion de rentabilité bancaire depuis 1980.

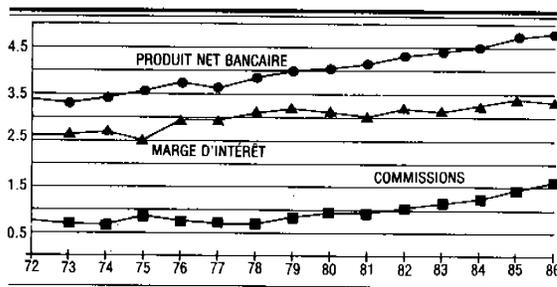
L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE

proches des notions habituellement utilisées en France — constitue une étape essentielle dans l'identification des modalités et des facteurs qui sous-tendent la détérioration actuelle de la rentabilité du système bancaire américain.

Elle montre que de 1970 à 1986 le produit net bancaire a connu une croissance soutenue et continue tant en valeur absolue qu'en termes de marge rapportée au total de bilan. Cette progression résulte en premier lieu de l'amélioration progressive de la marge d'intérêt qui est passée de 2,62 % du total de bilan en 1972 à 3,33 % en 1985, celle-ci enregistrant toutefois en 1986, pour la première fois depuis le début des années 1970, une détérioration de 0,08 point. Les produits nets sur opérations diverses ont quant à eux considérablement augmenté depuis 1978 (+ 19 % par an en moyenne) et contribué de façon importante à soutenir l'amélioration des marges globales (voir graphique page ci-dessous) grâce à la croissance rapide des commissions et à d'importantes plus-values sur portefeuille titres en 1985 et 1986.

La croissance des produits sur opérations diverses ayant été beaucoup plus rapide que celle de la marge d'intérêt depuis 1978, les banques commerciales américaines ont connu une restructuration significative de leur produit net, les marges sur opérations diverses représentant en 1986 32 % de l'ensemble des produits nets alors qu'elles n'y contribuaient qu'à hauteur de 20 % au cours des années 1970.

PRODUIT NET BANCAIRE ET SES PRINCIPALES COMPOSANTES
(en % du total du bilan)



73

Une analyse désagrégée met en évidence des situations fort contrastées dans la mesure où si de 1979 à 1986 la plupart des catégories de banques ont bénéficié d'une amélioration de leur marge globale, cette progression s'est faite à un rythme et selon des modalités différentes selon la taille des établissements. Ainsi, alors que les petites banques avaient connu une augmentation significative de leur marge d'intérêt de 1979 à 1982, celle-ci s'est détériorée depuis pour revenir en 1986 à un niveau inférieur à celui de 1979. Dans la mesure où les produits sur opérations diverses dégagés par cette catégorie de banques n'ont en outre connu qu'une faible augmentation, la détérioration de la marge d'intérêt s'est effectivement répercutée sur la marge globale qui s'est dégradée en 1983, 1984 et 1986. Les banques de taille moyenne sont parvenues pour leur part à améliorer leur marge globale grâce à la

2 - En tenant compte des avantages fiscaux liés à la détention de certains types d'obligations, la marge d'intérêt « taxable equivalent » est passée de 3,05 % en 1972 à 3,88 % en 1985.

L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE

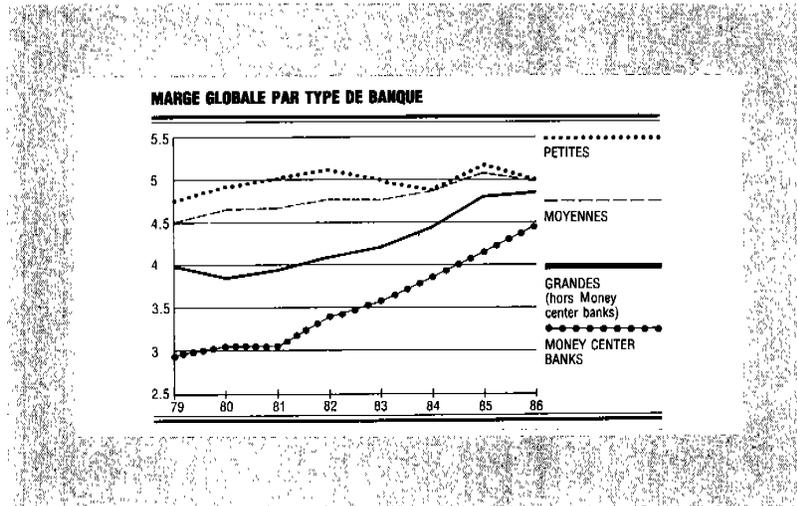
stabilisation de leur marge d'intérêt au niveau atteint au début des années quatre-vingt et à l'augmentation des produits sur opérations diverses.

Les grands établissements ont réussi quant à eux à améliorer significativement leurs marges globales en inversant l'érosion de marge d'intérêt qu'ils avaient subie de 1978 à 1981 et en la portant à un niveau record en 1985 et 1986. Mais ils sont surtout parvenus à améliorer leurs marges globales en augmentant de façon spectaculaire leurs produits de commissions.

Ainsi, depuis 1980, ces évolutions relatives ont conduit d'une part à la convergence du niveau des marges globales des divers types de banques (voir graphique ci-dessous), d'autre part à la restructuration du produit net bancaire, celle-ci s'avérant d'autant plus marquée que la taille des établissements est importante³.

A l'exception des petites banques, l'érosion de la rentabilité enregistrée depuis 1980 ne procède donc pas, jusqu'en 1986 du moins, d'une contraction des marges globales. Par contre depuis le début des années soixante-dix l'alourdissement tendanciel des coûts opératoires (i.e la somme des charges de personnel et des charges générales d'exploitation) a exercé un effet dépressif sur le résultat bancaire, ceux-ci étant passé de 2,2 % du total de bilan en 1972 à 3,2 % en 1986.

Mais en raison de l'amélioration des marges globales, l'alourdissement des



coûts opératoires n'a pas conduit à une détérioration de la marge bénéficiaire (i.e. la différence entre le produit net bancaire et les coûts opératoires) de l'ensemble des banques commerciales, celle-ci s'étant stabilisée par rapport au produit net bancaire et améliorée par rapport au total de bilan.

L'ensemble des catégories d'établissements ont enregistré un alourdissement de leurs coûts opératoires mais à nouveau, selon des rythmes fort différents. En termes de total de bilan, les coûts opératoires ont en effet progressé beaucoup plus

3 - Si la part des produits divers (commissions et plus-values) dans le produit net n'est passée que de 13 % en 1979 à 19 % en 1986 pour les petites banques et de 17 % à 23 % pour les établissements de taille moyenne, cette part est passée de 29 % à 49 % pour les Money center banks et de 23 % à 32 % pour les autres grandes banques.

L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE

rapidement dans les grandes banques, où ils étaient à l'origine les plus faibles, que dans les établissements de plus petite taille de sorte que se dessine depuis 1979 une convergence des niveaux de « coûts de production ».

Il convient donc de rechercher l'une des causes essentielles de la détérioration de la rentabilité des banques commerciales du côté de l'évolution de la qualité de leur actif. Et de fait, depuis 1981, l'augmentation des pertes sur les prêts consentis et l'accumulation de créances douteuses les a contraint à constituer des provisions d'une ampleur sans précédent au cours des deux dernières décennies, les provisions pour créances douteuses ayant absorbé en 1986 16 % du produit net bancaire (contre 6,1 % en 1979), soit l'équivalent de 0,78 % du total de l'actif (contre 0,24 % seulement en 1979). Cette détérioration a touché les diverses catégories de banques avec une intensité différente, les petites banques et les *Money center banks* ayant subi les évolutions les plus défavorables depuis 1981 et dû constituer les provisions pour créances douteuses les plus importantes.

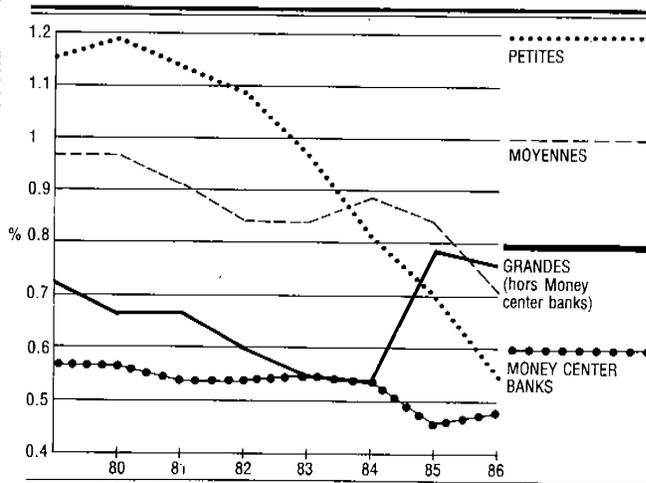
C'est ce dernier phénomène qui explique qu'en dépit de la convergence des marges globales et des marges bénéficiaires, la hiérarchie catégorielle des performances se soit déformée de façon significative depuis 1980.

(Voir graphique ci-dessous).

Finalement, l'analyse de la formation du profit des institutions financières atteste l'hétérogénéité du système bancaire américain et montre que la détérioration de la rentabilité n'a pas procédé d'une contraction des marges globales mais plutôt d'un alourdissement tendanciel des coûts opératoires et surtout d'une dégradation sans précédent au cours des deux dernières décennies de la qualité du portefeuille de crédits. Il reste à identifier à présent les facteurs économiques fondamentaux qui sous-tendent ces évolutions.

75

COEFFICIENT DE RENTABILITÉ PAR TYPE DE BANQUE



RENTABILITÉ BANCAIRE ET CHOC CONJONCTURELS

Depuis le début des années quatre-vingt, l'environnement économique des institutions financières s'est profondément modifié et a pu peser sur la rentabilité des banques commerciales. Deux types de chocs seront distingués ici, à savoir les chocs de nature macro-économique d'une part et les chocs de nature sectorielle et régionale, donc mésoéconomique, d'autre part.

DÉSINFLATION, MONTÉE DES TAUX D'INTÉRÊT RÉELS ET DÉTÉRIORATION DE LA SOLVABILITÉ DES DÉBITEURS

Après deux décennies d'accélération par paliers de l'inflation, le processus global de désinflation des années 1980 a représenté une véritable rupture des dynamiques macro-économiques et monétaires donc de l'environnement des institutions financières. Face à de tels chocs, la rentabilité de ces dernières est en fait essentiellement menacée par la concrétisation de deux types de risques conjoncturels : le risque de taux d'intérêt et le risque de défaillance des débiteurs. Face à ces risques conjoncturels, les divers types d'institutions et plus généralement les divers systèmes d'intermédiation nationaux, présentent des profils spécifiques de vulnérabilité.

Eu égard à la concrétisation du risque de taux, il apparaît que contrairement aux systèmes bancaires français, britannique et italien, les banques commerciales américaines n'ont pas subi d'inflexion significative de leur marge d'intérêt en période de désinflation. Sur la période 1970-1986, aucun écart d'indexation significatif n'est en effet apparu entre les deux côtés du bilan des banques, toute variation de un point du taux du marché monétaire se traduisant, en moyenne, par une variation dans le même sens du rendement moyen de l'actif et du coût moyen du passif de 0,7 point.

Mais les fortes variations de taux qui ont accompagné le cycle de l'inflation ont eu une incidence sur la marge des différentes catégories de banques qui ont connu des profils d'évolution contrastés. La marge d'intérêt des grandes banques a ainsi subi une érosion en période de hausse des taux directeurs et d'inversion de la courbe des rendements, comme ce fut le cas au début de la décennie 80, mais a bénéficié depuis lors de la baisse des taux nominaux et de la restauration d'une courbe des rendements positive. Les petites banques ont quant à elles bénéficié de la hausse des taux liée à l'accélération de l'inflation mais ont subi une érosion de leur marge d'intérêt du fait de la baisse des taux directeurs qui a accompagné la désinflation.

En cela, l'insensibilité de la marge d'intérêt au niveau global résulte en partie d'un effet d'agrégation. Mais il apparaît en définitive que si la baisse des taux d'intérêt nominaux et la décélération de l'inflation ont pu peser sur les marges des banques de taille petite ou moyenne, ce n'est pas essentiellement par ce canal que la désinflation a contribué à la détérioration de la rentabilité des banques commerciales aux Etats-Unis. Si le processus de désinflation a pu contribuer à la dégradation des performances bancaires, ce serait donc essentiellement par le canal de la concrétisation du risque de défaillance des débiteurs.

Et de fait, la forte montée des taux d'intérêt réels, le renversement des transferts patrimoniaux en faveur des créanciers et la récession de 1981 et 1982 associés au processus de désinflation américain ont conduit, tout comme la déflation des années 1930, à une chute de la profitabilité des projets financés par endettement et rendu insoutenables les structures de bilan héritées de la période inflationniste.

En effet, bien que conformes à la dynamique séculaire des taux d'intérêt réels

L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE

au cours des cycles d'inflation, le récent alourdissement de la charge d'intérêt effective par rapport au service réel anticipé de la dette conjuguée à la contraction des recettes et à la nouvelle évaluation des actifs réels (à la baisse) et financiers (à la hausse) ont multiplié les situations d'insolvabilité et provoqué un fort accroissement du nombre des faillites d'entreprises détériorant la qualité de l'actif bancaire (voir graphique page 78).

L'érosion des profits bancaires enregistrée de 1980 à 1984 peut donc apparaître comme l'une des implications normales de la dégradation de la solvabilité des débiteurs en phase de récession et de désinflation, conformément aux expériences antérieures de la dynamique conjoncturelle du profit des institutions financières, les récessions conduisant à une détérioration et les phases de reprises à une amélioration de la rentabilité des banques commerciales après un délai de l'ordre d'un à deux ans.

D'ailleurs, jusqu'en 1984, les modèles de prévision de la rentabilité bancaire faisant intervenir des variables explicatives macro-économiques simulaient bien les évolutions effectives et « expliquaient » environ 90 % des faillites enregistrées. En cela, on pouvait considérer qu'une part significative des problèmes de qualité de l'actif bancaire constituaient l'un des coûts de la désinflation. Mais depuis 1985 ces modèles ont systématiquement sous-estimé le nombre de faillites et surestimé la rentabilité bancaire.

Les causes de ce dernier phénomène sont à rechercher en particulier dans les modalités mêmes du processus de désinflation américain.

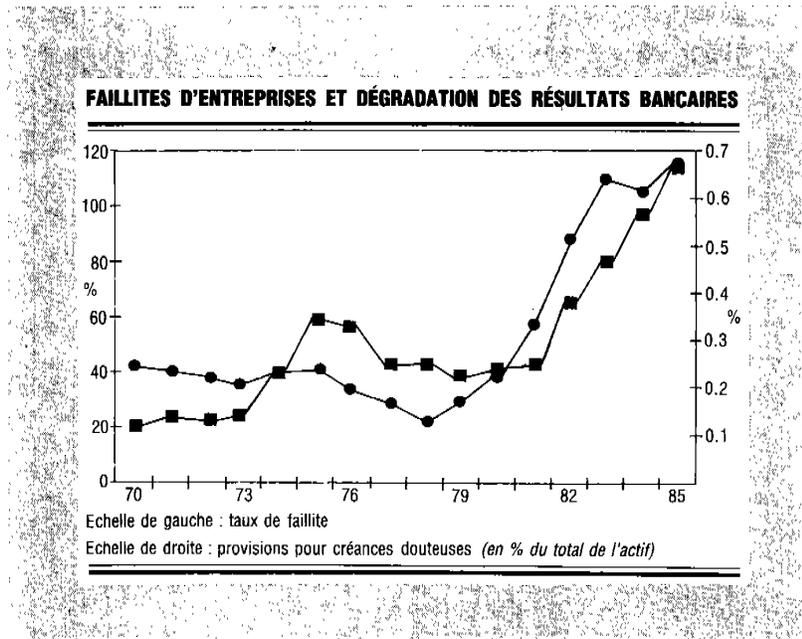
MODE DE DÉSINFLATION, DÉFORMATION DU SYSTÈME DE PRIX ET RÉCESSIONS RÉGIONALES

A l'instar des évolutions antérieures du cycle inflationniste, les amplitudes fluctuantes de l'indice macro-économique des prix se sont accompagnées depuis 1980 d'importantes déformations du système des prix. Or, les variations du taux de change du dollar et des prix des matières premières pétrolières, minières et agricoles qui ont fait la spécificité du récent processus de désinflation, se sont conjuguées à l'évolution des taux d'intérêt réels pour engendrer de nombreuses crises tant au niveau international que sur le plan domestique où les problèmes sectoriels et régionaux se sont rapidement répercutés sur les systèmes bancaires locaux.

L'expérience des pays en voie de développement fortement endettés est exemplaire à cet égard. Alors que les taux d'intérêt réels fortement négatifs au cours des années soixante-dix avaient incité nombre d'entre eux à fonder leur stratégie de développement sur un endettement extérieur, la hausse des taux réels et la récession globale qui ont accompagné les premières phases de la désinflation ont rendu insoutenables les structures d'endettement héritées de la période d'inflation antérieure et conduit à l'éclatement de la crise de l'endettement en 1982. Depuis lors, cette crise a été gérée de manière à éviter qu'elle ne dégénère en crise bancaire internationale. Dans ce cadre et étant donné la dégradation de la qualité de leurs actifs internationaux, les banques — notamment les plus grands établissements, particulièrement exposés aux risques — pays⁴ — ont dû constituer d'importantes provisions pour risques souverains. Mais dans la mesure où les provisions pour créances douteuses constituées par les grandes banques américaines étaient d'ampleur variable d'une année à l'autre et en général insuffisantes eu égard à la persistance des

4 - En 1982, les engagements des banques américaines sur les pays en voie de développement représentaient 183 % de leurs fonds propres. Cette proportion atteignait 283 % pour les neuf plus grandes banques.

L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE



78

risques et au comportement des grandes banques d'Europe continentale, les risques internationaux des banques américaines étaient largement sous-provisionnés. C'est pourquoi, face à la dégradation des perspectives économiques des pays en voie de développement et du fait d'un changement de stratégie des banques américaines dans la gestion de la crise de l'endettement, les provisions pour pertes constituées au second trimestre 1987 par les grandes banques suite à une décision de la Citicorp ont eu l'ampleur que l'on sait.

En cela, les effets retardés de la désinflation, des modifications des prix relatifs et du ralentissement de l'activité économique internationale pèsent aujourd'hui encore sur la rentabilité des grandes banques américaines et pourraient constituer les facteurs dominants de l'évolution de la profitabilité du système bancaire américain en 1987 et 1988.

Sur le plan domestique, la déformation du système de prix et la dévalorisation de certains actifs physiques procédant d'une réorientation de la demande d'actifs ont engendré de véritables déflations sectorielles et une série de récessions régionales qui ont pesé lourdement sur la rentabilité des banques localisées à l'ouest du Mississippi.

Au cours des années soixante-dix, les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et de l'immobilier avaient bénéficié d'une forte appréciation de leurs prix relatifs, incitant les producteurs à recourir à l'endettement afin de développer leurs activités et de tirer parti de la forte profitabilité sectorielle qui résultait de ces évolutions macro-économiques. En outre, les agents anticipant une poursuite de l'inflation macro-économique et sectorielle, les actifs physiques dans ces secteurs (terrains agricoles et pétrolifères, capital productif, etc.) ont été perçus comme de bons placements défensifs à l'égard de la dépréciation inflationniste et ont été en conséquence l'objet d'engagements — de nature parfois spéculative — qui ont également contribué à en faire monter le prix.

Mais la profitabilité et la viabilité de ces engagements se sont significativement

L'EXPERIENCE AMERICAINE

dégradées depuis 1980 du fait de la conjugaison de facteurs tels que la hausse des taux d'intérêt réels et la réorientation de la demande d'actifs associée à la désinflation, à la restructuration mondiale des marchés agricoles et pétroliers — conduisant à des situations de surcapacité de production par rapport à la demande solvable —, et la surévaluation du dollar.

Dans ce nouveau contexte macro-économique et sectoriel, le cumul d'une rentabilité économique ou financière négative et de pertes en capital a rendu insoutenables les structures de bilan et les engagements financiers hérités des années soixante-dix. Les situations d'illiquidité ou d'insolvabilité se sont multipliées parmi les débiteurs et le nombre de faillites a très vite atteint des niveaux records dans chacun des secteurs touchés.

Or, du fait de la très faible diversification géographique et sectorielle des risques bancaires induite par le dispositif réglementaire (prohibition de l'activité interétatique et limitation de la liberté d'ouverture de guichets dans certains Etats), les banques des régions agricoles et pétrolières étaient et restent très exposées aux risques sectoriels.

On comprend dès lors la configuration de la détérioration récente de la situation des banques commerciales. Jusqu'en 1986, ce sont les banques « agricoles » dont en moyenne 35 % des crédits sont affectés à l'agriculture, qui ont subi la détérioration la plus forte. Mais depuis le début de l'année 1986 leur situation s'est stabilisée et pourrait s'améliorer au fur et à mesure que la dévalorisation du dollar restaure la compétitivité-prix du secteur agricole américain.

Mais simultanément, les banques fortement engagées dans le financement du secteur de l'énergie ont subi de plein fouet l'effondrement du prix du pétrole. Ainsi dès 1986, 150 banques finançant le secteur de l'énergie figuraient sur la liste des « banques à problèmes » établie par la FDIC et 41 % des faillites bancaires se produisaient dans quatre des Etats les plus dépendants à l'égard du secteur pétrolier (Texas, Louisiane, Oklahoma et Colorado).

Enfin, l'offre excédentaire sur les marchés immobiliers s'est aggravée depuis 1980 suite en particulier à la réorientation de la demande d'actifs liée à la désinflation. A cet égard, ce sont les états de la Sunbelt (au premier rang desquels figure le Texas) qui sont les plus touchés, le taux d'inoccupation des immeubles de bureaux dépassant les 20 % au centre de villes telles que Houston et Dallas et 30 % dans leurs périphéries. Cette surcapacité a fortement dégradé la situation financière du secteur de l'immobilier et a occasionné des pertes importantes aux banques créancières.

RENTABILITÉ BANCAIRE ET MUTATION DU SYSTÈME FINANCIER

En définitive, du fait de l'insuffisante diversification de certaines économies régionales mais aussi et surtout des risques de leur système bancaire, l'inertie de la charge de la dette par rapport au sentier temporel des inflations sectorielles s'est conjuguée aux coûts financiers de la désinflation macro-économique au cours des dernières années pour remettre en cause la rentabilité voire la solvabilité de pans entiers du système bancaire américain. En cela, la détérioration de la rentabilité bancaire procède bien en partie, de la conjugaison d'une série de chocs macro et méso-économiques et peut être considérée comme étant de nature conjoncturelle, donc transitoire. On ne peut toutefois exclure que la dégradation de la rentabilité bancaire procède également des mutations récentes du système financier américain. C'est cette hypothèse qu'il convient d'examiner à présent.

Depuis la fin des années soixante-dix les évolutions du système de financement et du marché des services financiers se sont considérablement accélérées et

L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE

ont connu une ampleur telle qu'il est possible qu'elles aient contribué à une érosion structurelle de la rentabilité des opérations d'intermédiation traditionnelles. Les modalités et implications des principales évolutions du système de financement seront étudiées en premier lieu. Les conséquences de la déréglementation bancaire et de l'intensification de la concurrence sur le marché des services financiers seront ensuite analysées.

MOBILIÉRISATION ET DÉSINTERMÉDIATION : UNE PERTE STRUCTURELLE DE COMPÉTITIVITÉ DE LA FINANCE INTERMÉDIÉE ?

L'un des aspects essentiels des évolutions en cours susceptibles d'affecter structurellement la rentabilité des banques commerciales consiste en la profonde modification de la structure des flux financiers au sein de l'économie américaine. Depuis la fin des années soixante-dix, une évolution conjointe de l'offre et de la demande d'actifs financiers a permis aux agents économiques d'utiliser de façon croissante les titres négociables tant pour se financer que pour investir, et ce, au détriment des produits bancaires traditionnels de sorte qu'un processus de mobiliérisation du financement de l'économie américaine s'est produit.

Ce processus fut d'une ampleur telle qu'au cours des dernières années, les banques commerciales elles-mêmes ont dû jouer la carte de la mobiliérisation. Elles l'ont fait tout d'abord en s'engageant sur une voie susceptible de modifier, à terme, la nature de leur activité, en procédant à la mobiliérisation de leur propre actif, transformant une partie de leur portefeuille de crédits en titres négociables. En appliquant les techniques de la *securitization* à leur portefeuille de prêts hypothécaires mais également aux crédits automobiles et aux découverts sur cartes de crédit, les banques initient des prêts, les transforment en titres adossés aux crédits et placent ces actifs auprès d'autres banques ou auprès d'investisseurs institutionnels. Ce faisant, elles substituent des commissions à la marge d'intérêt traditionnelle.

En raison de son ampleur et de ses modalités, la mobiliérisation a contribué à la désintermédiation qui s'est produite au détriment des banques commerciales. Alors que de 1973 à 1980, ces agents intermédiaient en moyenne 29 % de l'ensemble des flux, en 1986 cette part n'était plus que de 25 %. En outre, au sein même de la finance intermédiée, la position des banques commerciales s'est détériorée puisque de 39 % au cours des années 1970, leur part dans les flux intermédiés est passée à 31 % en 1986.

Cette évolution reflète en grande partie la contraction structurelle du marché des financements bancaires de gros sur lequel opéraient traditionnellement les plus grandes banques commerciales, les grandes entreprises se finançant de façon croissante par émission de titres négociables. La contraction du marché des crédits de gros a réduit les volumes d'activité et engendré une modification de la structure du portefeuille de crédits des grandes banques, les meilleures signatures se finançant directement sur les marchés de capitaux et les banques renforçant leurs activités avec les particuliers et les entreprises de taille moyenne. Parallèlement, l'intensification de la concurrence exercée par les produits de finance directe a érodé les marges unitaires dégagées par les grandes banques.

En cela, la dégradation de la rentabilité bancaire pourrait constituer l'un des aspects d'un processus de consolidation d'un secteur en état de « surcapacité de production », la baisse des taux de profit devant conduire au retrait d'une partie des capitaux engagés dans les activités d'intermédiation.

En outre, afin de limiter la contraction de leur volume d'activité d'intermédiation, les banques ont pu être amenées à relâcher leurs normes financières et à faire

L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE

preuve d'une moindre aversion pour le risque. Cette évolution du comportement d'offre de crédit qui est allé dans le sens d'une plus grande disponibilité du crédit apparaît comme l'une des conditions permissives de l'alourdissement récent de l'endettement de l'ensemble des secteurs de l'économie américaine. Ainsi le taux d'endettement macro-économique (ratio Endettement brut des secteurs non financiers / Produit National Brut) s'est nettement détérioré depuis 1981, passant d'un niveau remarquablement stable de 140 % sur la période 1960-1981, à 180 % en 1986.

Cette évolution qui accentue la vulnérabilité financière des entreprises et des ménages se produisant au moment même où les meilleures signatures quittent le bilan des banques, les évolutions du système financier américain peuvent avoir contribué à une dégradation structurelle de la qualité moyenne de l'actif bancaire. Et s'il est difficile aujourd'hui de quantifier l'ampleur exacte de cette détérioration, on ne saurait la sous-estimer dans la mesure où, manifestement, elle pèse d'ores et déjà sur la rentabilité des grandes banques et où elle pourrait s'avérer préjudiciable à l'équilibre du système bancaire américain en cas de récession.

La poursuite des processus de mobiliérisation et de désintermédiation aujourd'hui à l'œuvre pose enfin un problème réglementaire majeur. Confrontées à de tels processus macro-financiers, les banques commerciales ont tenté de s'adapter à l'évolution de la demande de services financiers et de développer leurs activités de banques d'investissement. Mais à ce jour, le repositionnement stratégique qui aurait permis aux grandes banques de compenser leur manque à gagner, n'a pu se faire de manière optimale car des éléments obsolètes du dispositif réglementaire (certaines dispositions de la loi *Glass-Steagall* de 1933 en particulier) érigent des barrières à l'entrée sur certains marchés en expansion rapide au détriment des banques commerciales.

INTENSIFICATION DE LA CONCURRENCE, DÉRÈGLEMENTATION ET MARCHÉISATION DES ACTIVITÉS BANCAIRES

Toutefois, les progrès techniques ainsi que les innovations et la déréglementation financières se sont conjugués au cours de la dernière décennie pour lever progressivement les barrières à l'entrée sur les marchés bancaires et transformer l'intensité et les modalités de la concurrence qui s'y exerce. Ces évolutions conduisent à l'émergence d'un espace concurrentiel plus homogène d'un point de vue tant géographique que fonctionnel. Par là-même, elles ont pu exercer une influence dépressive sur les profits du secteur en réduisant le pouvoir de marché des banques commerciales et en limitant les rentes de situation qui en découlaient.

Cette homogénéisation de l'espace concurrentiel revêt trois aspects essentiels, à savoir : la déréglementation des taux d'intérêt, l'érosion des frontières fonctionnelles et la disparition des barrières géographiques.

La déréglementation des taux créditeurs

Depuis 1978, le creusement de l'écart entre les taux de marché et les taux plafonnés par la réglementation Q avait conduit à la désintermédiation et à l'augmentation de la part des emprunts sur le marché monétaire dans le passif bancaire — celle-ci passant de 33 % en 1977 à 41 % en 1982 —, les banques subissant de ce fait un renchérissement de leur passif.

Conçue et mise en œuvre afin de restaurer la compétitivité des banques commerciales et des institutions d'épargne sur le marché des dépôts de détail, la déréglementation des taux créditeurs s'est faite progressivement de 1980 à avril 1986, l'instauration des comptes de dépôts librement rémunérés *Super Now* en 1982

L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE

et *Money Market Deposit Account* en 1983 en constituant les étapes essentielles. Depuis lors, deux évolutions essentielles ont marqué le passif bancaire. D'une part, l'introduction de nouveaux comptes librement rémunérés a bien conduit à la diminution de la part des passifs non rémunérés ou rémunérés à taux réglementés, ce qui a contribué au renchérissement des dépôts de détail. Mais d'autre part, les banques ont pu effectivement réintermédiaire une partie des fonds qui leur avaient échappé et modifier de façon significative la structure et le coût de leur passif, la part des emprunts sur le marché monétaire passant de 41 % du total du passif en 1982 à 34,6 % en 1986. Ces deux évolutions ayant une influence contraire sur le coût moyen du passif, l'impact net de la déréglementation des taux créditeurs sur la marge d'intérêt ne semble que faiblement négatif au niveau de l'ensemble du système bancaire.

Mais au cours de ce processus, les diverses catégories de banques ont connu des expériences fort contrastées. Il apparaît en particulier que ce sont essentiellement les grandes banques, traditionnellement dépendantes du marché monétaire, qui ont le plus bénéficié de la réintermédiation consécutive à la déréglementation des taux, les banques petites ou moyennes n'en ayant pratiquement pas bénéficié. Ces dernières ont au contraire enregistré un net renchérissement structurel de leurs dépôts de détail, perdant en grande partie leur avantage traditionnel en termes de coût du passif et subissant de ce fait une pression supplémentaire sur leur marge d'intérêt. La déréglementation des taux créditeurs a donc conduit à une certaine convergence des structures de passif et à un net rapprochement du coût moyen du passif des diverses catégories de banques.

Mais si finalement l'impact sur la marge d'intérêt peut s'avérer légèrement négatif, on ne saurait en inférer pour autant une dégradation structurelle des marges bénéficiaires du système bancaire car la déréglementation des taux a contraint les banques à revoir l'ensemble de leurs pratiques tarifaires. Aux Etats-Unis comme dans d'autres pays, l'équilibre d'exploitation des banques reposait en effet traditionnellement sur un système de péréquations tarifaires et de subventions croisées entre types de prestations. Cet état de fait procédait de la nature de l'activité bancaire mais aussi et peut-être surtout du dispositif de réglementation des prix bancaires — en particulier des taux créditeurs — dont l'un des effets pervers est d'avoir biaisé les modalités de la concurrence bancaire, une concurrence non tarifaire par prestation de services sous-tarifés, assimilable à un versement d'intérêts implicites, se substituant à une concurrence tarifaire. Ceci supposait bien entendu que la marge d'intérêt soit suffisamment élevée pour compenser la non-tarifification explicite des services sous-tarifés.

En contraignant les institutions financières à rémunérer explicitement les dépôts de détail à des conditions de marché, la déréglementation des taux a rendu insoutenable la structure de péréquations tarifaires en vigueur antérieurement. Les banques ont alors dû réduire les intérêts implicites qu'elles versaient aux déposants et tarifier explicitement la plupart de leurs prestations, ce qui explique la restructuration de leur compte de résultat, une part croissante des coûts opératoires étant couverte directement par des commissions.

En permettant une intensification de la concurrence sur le marché des dépôts bancaires et une réintermédiation au profit essentiellement des grandes banques, tout en contribuant à la rationalisation des pratiques tarifaires, la déréglementation des « prix » a donc eu un effet de redistribution des revenus au sein du secteur, les grandes banques bénéficiant de cette évolution alors qu'elle constituait un facteur supplémentaire d'érosion de la rentabilité des établissements de petite taille.

Ce faisant, elle a contribué à l'inversion de la hiérarchie des seuils de rentabilité

L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE

bancaire⁵. Alors que jusqu'en 1982 le seuil de rentabilité des grandes banques était supérieur à celui des établissements de plus petite taille, depuis 1983 la hiérarchie s'est inversée et le seuil de rentabilité des grandes banques est devenu nettement inférieur à celui des petites banques. Cette inversion fondamentale pour l'économie du système bancaire américain résulte de la conjonction des évolutions contrastées du coût moyen du passif des différentes catégories d'établissements, de la convergence des coûts opératoires et de la croissance des produits sur opérations diverses qui fut nettement plus forte dans les grandes banques que chez les petites (voir graphique page 84).

Cette évolution implique qu'afin d'assurer leur équilibre d'exploitation, et contrairement à la situation prévalant avant 1983, les banques de taille petite ou moyenne doivent aujourd'hui dégager un rendement moyen de leur actif supérieur à celui des grandes banques. Or, l'homogénéisation progressive du marché du crédit et des autres services bancaires rend plus difficile la pratique de prix par trop différents. C'est pourquoi l'alourdissement relatif du seuil de rentabilité des petites banques a pu contribuer à la détérioration de leur rentabilité.

Intensification de la concurrence et contestabilité croissante des marchés bancaires

L'évolution rapide des technologies financières a conduit à la modification des fonctions de production donc de la configuration des économies d'échelle et d'envergure au sein de la branche des services financiers. Ce faisant, elle a pu réduire les coûts d'entrée de nouveaux concurrents sur certains segments d'activité et contribuer à la perte de la position monopolistique qu'avaient les banques sur des segments d'activité tels que la gestion des moyens de paiement et la distribution de crédit aux entreprises. En cela, on peut considérer qu'au cours des dernières années, la contestabilité du marché de l'intermédiation traditionnelle s'est accentuée aux Etats-Unis.

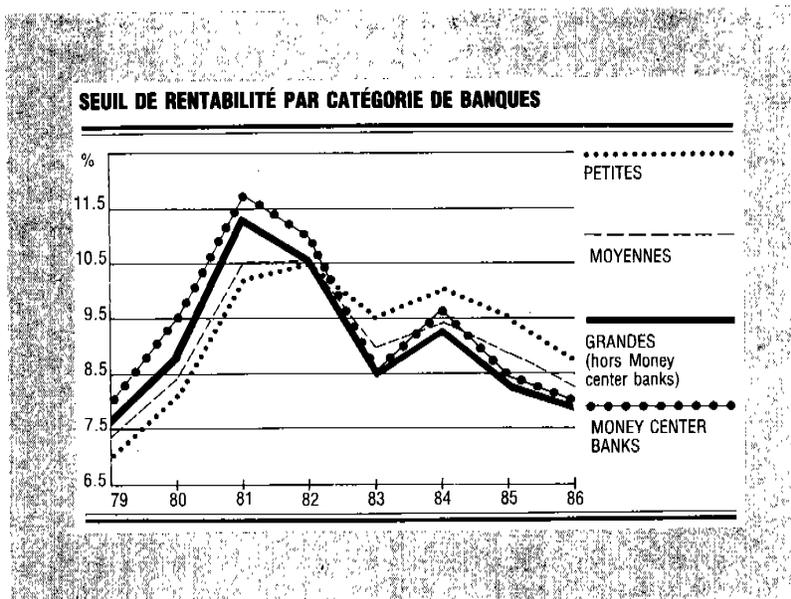
83

Etant donné la nature de l'activité bancaire (multiproduction fortement réglementée) et la structure des marchés sur lesquels opèrent les banques commerciales, la notion de contestabilité issue des développements récents de l'économie industrielle⁶ constitue un référent théorique utile à la compréhension des évolutions actuelles. Mettant en évidence le fait que la structure des marchés est une configuration dynamique qui résulte de l'état de la technologie, de la demande et de la réglementation, la théorie des marchés contestables montre en outre que l'existence de fortes pressions concurrentielles ne requiert pas forcément la présence de nombreuses firmes de petite taille sur le marché, mais nécessite avant tout l'absence de barrières à l'entrée et de coûts irrécupérables à la sortie, de sorte que même une entrée temporaire peut être rentable pour l'entrant potentiel si les firmes en place ne se comportent pas de manière optimale. Lorsque ces deux dernières conditions sont vérifiées, le marché est dit contestable et la simple menace d'une entrée potentielle suffit à contraindre les producteurs en place à adopter des comportements concurrentiels. C'est en ce sens que l'on peut considérer que les évolutions structurelles récentes de la branche des services bancaires permettent à cette dernière de se rapprocher d'une situation « idéale » de contestabilité en diminuant les coûts d'entrée irrécupérables.

5 - Défini comme la somme des charges d'intérêt, des coûts opératoires et des provisions pour créances douteuses nette des produits sur opérations diverses, le seuil de rentabilité bancaire met en évidence le rendement moyen que les diverses catégories de banques doivent dégager de leur actif afin d'assurer leur équilibre d'exploitation avant rémunération du capital.

6 - Baumol W.J., J.C. Panzar and R.D. Willig (1982), Baumol W.J. (1982).

L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE



En particulier, les frontières fonctionnelles qui séparaient traditionnellement les diverses catégories d'institutions et limitaient de fait l'entrée sur les divers segments de marché ont subi une érosion progressive. Des institutions financières telles que les banques d'investissement ou les institutions d'épargne proposent depuis la fin des années soixante-dix des produits dont les caractéristiques sont très proches de celles des produits bancaires alors que les banques commerciales ont accru, dans la mesure du possible, leurs activités sur le marché des titres.

D'ores et déjà, ces repositionnements stratégiques ont eu une ampleur significative et ont contribué aux principales évolutions du compte de résultat des grandes banques, soutenant le développement des commissions mais alourdissant simultanément les coûts opératoires du fait des investissements requis et du recrutement de nouvelles catégories de salariés.

Un remodelage des structures géographiques du marché bancaire

En outre, l'entrée de nombreux concurrents effectifs sur les marchés traditionnels et sur les nouveaux marchés contribue à diminuer les marges unitaires et à peser sur la rentabilité des activités dont les marchés sont devenus plus concurrentiels. C'est pourquoi, si les stratégies de diversification apparaissent aujourd'hui comme la condition sine qua non de l'adaptation des grandes banques au nouveau contexte macrofinancier, la rentabilité des nouvelles activités n'apparaît pas assurée pour l'ensemble des agents tant à court qu'à moyen terme.

Le remodelage progressif des structures géographiques du marché bancaire a également contribué à l'intensification et à l'homogénéisation de la concurrence sur le marché des services financiers. Sur ce plan, le développement spectaculaire de la présence des banques étrangères sur les marchés domestiques américains représente la première évolution significative. Fin 1986, 250 institutions financières étrangères étaient en effet implantées aux Etats-Unis et représentaient une part importante de l'activité bancaire globale, détenant 19 % du total de l'actif et 20 % de

L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE

l'encours des crédits industriels et commerciaux⁷ alors qu'en 1974, ces proportions n'étaient respectivement que de 5 et 9%. Dans la mesure où leur implantation est passée en outre par une véritable guerre des prix, l'entrée massive des banques étrangères sur le marché domestique américain s'est traduite par une érosion de la rentabilité de nombreuses activités réalisées traditionnellement par les grandes banques.

Mais parallèlement à cette évolution, un second processus d'importance cruciale est aujourd'hui sur le point de bouleverser les structures géographiques du marché des services bancaires.

Depuis le XIX^e siècle, la liberté d'entrée des banques sur les multiples marchés locaux était extrêmement limitée, la règle étant longtemps restée celle du confinement à un seul Etat, voire dans certains Etats tels que le Texas, à une seule implantation. Visant à contraindre la mobilité du capital afin de faciliter le financement des communautés locales et cherchant à limiter la concurrence afin de préserver la rentabilité et la stabilité des systèmes bancaires locaux, ce dispositif réglementaire est à l'origine du cloisonnement et de la très faible concentration du système bancaire⁸, empêche une diversification optimale de l'actif des institutions financières et biaise l'allocation des fonds prêtables dans l'économie.

Mais au cours de la dernière décennie, les progrès technologiques, le contournement des réglementations par les agents privés et les déréglementations compétitives auxquelles de nombreux Etats fédérés ont procédé, ont initié un vaste processus de décloisonnement des marchés bancaires locaux qui pourrait conduire, à terme, à la formation d'un véritable Grand marché intérieur des services bancaires aux Etats-Unis.

Depuis 1982, 36 Etats fédérés et le district de Columbia ont en effet considérablement assoupli les conditions d'entrée de banques originaires d'autres Etats sur leur marché, de sorte qu'en fin 1986 la plupart des banques commerciales avaient la possibilité de se diversifier géographiquement au sein de zones bancaires régionales (*Regional compacts*)⁹. Délimitées par le législateur local, ces zones visent à permettre une consolidation et un renforcement des systèmes bancaires régionaux tout en protégeant les banques locales de l'entrée des grandes banques de New York ou de Californie.

En outre, de nombreux agents privés ont contourné les réglementations limitant l'activité inter-étatique en exploitant les failles de la loi sur les holdings bancaires et en créant en particulier des banques à services limités (*Non bank banks*).

La contestabilité croissante de nombreux marchés bancaires locaux qui en résulte permet une homogénéisation progressive de la concurrence, des prestations et des prix qui rend difficilement soutenables les situations de production ou de

85

7 - Les banques japonaises représentent à elles seules 9% de l'activité bancaire domestique aux Etats-Unis. Puis viennent les banques canadiennes (1,5%), britanniques (1,5%), italiennes (1,4%), suisses (0,9%), françaises (0,8%) et allemandes (0,4%).

8 - En 1986, 13 739 banques étaient assurées au FDIC. En outre, d'un Etat à l'autre, et selon la réglementation en vigueur, la densité bancaire diffère considérablement. Ainsi, dans les Etats imposant la règle du Unit branching, on dénombrait en 1983 107 banques par million d'habitants contre 20 seulement dans les Etats n'imposant aucune limite. En outre, les actifs détenus par les holdings bancaires en dehors de leur Etat d'origine ne représentent que 6% de l'ensemble des actifs domestiques des banques américaines. Quant à la concentration du marché, les 10 premières banques ne représentaient en 1986 que 20,3% de l'actif bancaire et les 100 premières que 57,7%.

9 - A cette date, 77% des banques commerciales américaines étaient implantées dans les Etats autorisant l'activité inter-étatique, ces banques représentant 91% du total de bilan domestique de l'ensemble des banques.

L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE

gestion inefficaces du fait de la perte des positions monopolistiques et des rentes qui leurs étaient associées.

Ainsi, depuis 1980, les performances des banques commerciales américaines se sont détériorées. En outre, d'importantes divergences individuelles, catégorielles et régionales sont apparues et ont conduit à la déformation, voire l'inversion, des hiérarchies catégorielles et régionales de rentabilité par rapport à celles qui prévalaient à la fin des années soixante-dix. Cette dégradation de la rentabilité bancaire résulte de la conjugaison de multiples évolutions conjoncturelles et structurelles qui se sont traduites au niveau comptable par un alourdissement des coûts opératoires et par une détérioration de la qualité de l'actif. Les chocs conjoncturels macro-économiques ainsi que les déflations sectorielles et les récessions régionales ont joué un rôle crucial et expliquent en partie les modalités de la détérioration des profits bancaires. En cela, cette dernière apparaît partiellement réversible. Mais il ne faudrait pas sous-estimer pour autant la dimension structurelle des évolutions en cours car si leur incidence sur la rentabilité bancaire n'est pas et ne peut être aussi brutale que celle des chocs conjoncturels parce que s'inscrivant sur une temporalité plus longue, celle-ci contribue d'ores et déjà à l'inéluctable consolidation du système bancaire américain.

Mais si quelques grandes lignes d'évolution possibles sont apparues au terme de cette analyse, d'importantes incertitudes subsistent quant aux processus à venir. D'une part, le devenir du système bancaire en général et des grandes banques en particulier, dépendra de l'ampleur future du processus de mobiliérisation. Or, on ne peut exclure à l'heure actuelle ni sa réversibilité après la crise boursière d'octobre 1987, ni sa généralisation à une gamme plus vaste de crédits.

D'autre part, étant donné le considérable pouvoir structurant de la réglementation, l'avenir du système bancaire sera modelé par les décisions du Congrès et des autorités de tutelle des banques. Or, de nombreuses incertitudes demeurent quant à l'imminence et la portée effective d'une refonte de la réglementation bancaire qui apparaît pourtant comme une impérieuse nécessité.

Mais bien entendu, l'incertitude majeure réside encore dans l'évolution de l'activité économique globale et des tensions sectorielles car aujourd'hui comme hier, la rentabilité bancaire dépend de façon cruciale de l'environnement macro-économique, cette dépendance ayant même pu être renforcée par la fragilisation financière récente de certains pans de l'économie américaine. C'est pourquoi la persistance des déséquilibres financiers internationaux, la dégradation de la situation de certains débiteurs latino-américains, la crise boursière et la baisse du prix du pétrole qui marquent la fin de l'année 1987 constituent autant de motifs d'inquiétude.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BAUMOL W.J. — **Contestable markets : an uprising in the theory of industry structure.** *American economic review*. Vol. 72. n-1, march 1982.

BAUMOL W.J., PANZAR J.C. and WILLIG R.D. — **Contestable markets and the theory of industry structure**, 1982.

BINGHAM T.R.G. — **Le secteur bancaire et la politique monétaire**, OCDE, 1985.

de BOISSIEU Ch. — **Les innovations financières au Etats-Unis.** *Observations et diagnostics économiques*. Paris, OFCE, février 1983.

L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE

- de BOISSIEU Ch. — **Éléments d'une analyse de la rigidité à la baisse des taux d'intérêt.** *Economie Appliquée*. Tome XXXVIII n° 1, 1985.
- BLAIR C. and CARNS S. — **After the energy downturn : Texas real estate.** *Banking and economic review ; FDIC*, january-february, 1987.
- CARMICHAEL J. and STEBBING P.W. — **Fisher's paradox and the theory of interest.** *American economic review*, september 1983.
- CLINE W.R. — **International debt. Systemic risk and policy response.** *Institute for international economics, Washington D.C. MIT Press*, 1984.
- COUNCIL OF ECONOMIC ADVISERS. — **Economic Report of the President, 1986-1987.**
- DANKER D.J. and Mc LAUGHLIN M.M. — **The profitability of US chartered insured commercial banks in 1986.** *Federal reserve bulletin*, july 1987.
- FEDERAL RESERVE BANK OF NEW YORK. — **Recent trends in commercial banks profitability.** *A Staff Study*, 1986.
- FLANNERY M.J. — **Market interest rates and Commercial bank profitability : an empirical investigation.** *The journal of finance*, n° 6, december 1981.
- FROCHEN P. et MAAREK G. — **Inflation et déformation des prix relatifs.** *Cahiers économiques et monétaires, Banque de France*, n° 8. 1979.
- KAUFMAN H. — **Interest rates, the markets and the new financial world.** *Times Books*, 1986.
- KLING A. — **The banking crisis from a macro-economic perspective.** Research Paper. *Board of Governors of the federal reserve system*, november 1986.
- LEVY-GARBOUA V. et MAAREK G. — **La dette, le boom, la crise.** *Atlas/Economica*, 1985.
- MELICHAR E. — **Turning the corner on troubled farm debt.** *Federal reserve bulletin*, july 1987.
- NEJEZCHLEB L.A. — **Declining profitability at small commercial banks : a temporary development or a secular trend ?** *Banking and economic review, FDIC*, june 1986.
- SAVAGE D.T. — **Interstate banking developments.** *Federal reserve bulletin*, february 1987.
- STERDYNIAK H. — **Des conséquences patrimoniales de la désinflation.** *Observations et diagnostics économiques, OFCE*, n° 17, octobre 1986.
- SZYMCZAK Ph. — **Taux d'intérêt et système bancaire.** *Economie et Prévision*, n° 77. 1987.
- **Rentabilité bancaire, désinflation et mutation du système financier : l'expérience américaine.** Document de travail, *Direction de la prévision*, septembre 1987.
- WALDROP R. — **Interest rate deregulation and its impact on the cost of funds at commercial banks.** *Banking and economic review*, march 1986.
- WILSON J.F., FOGLER E.M., FREUND J.L. and Van der VEN G.E. — **Major borrowing and lending trends in the US economy : 1981-1985.** *Federal reserve bulletin*, august 1986.